



7195 Millcreek Drive, Mississauga, ON L5N 4H1

Phone: 905-858-9790 Fax: 905-858-1589

www.getcracking.ca

Demande de crédits de contingents pour placements déficitaires

| | | | |
|--|--|---------------------------------|---------------------------------|
| Nom de l'éleveur de poudeuses : | | N° du contingent de poudeuses : | |
| But : Des crédits de contingents pour placements déficitaires peuvent être accordés lorsque le taux de mortalité dans le poulailler de poulettes est élevé et que l'éleveur de poudeuses reçoit moins d'oiseaux que son attribution à la livraison. | | | |
| Semaine repère : | | Date de placement : | |
| Attribution totale : | | Couleur des oiseaux : | |
| Nombre total d'oiseaux délivrés : | | | |
| Nom de l'éleveur : | | N° de contingent de l'éleveur : | Nombre de poulettes délivrées : |
| Nom de l'éleveur : | | N° de contingent de l'éleveur : | Nombre de poulettes délivrées : |
| Nom de l'éleveur : | | N° de contingent de l'éleveur : | Nombre de poulettes délivrées : |
| Commentaires : | | | |
| Exigences du programme : | | | |
| 1. Les demandes doivent être adressées à la EFO avant la vérification du comptage du troupeau déficitaire. | | | |
| 2. Le personnel accordera des crédits de contingents lorsqu'il peut être déterminé avec exactitude que le placement déficitaire résulte d'un taux élevé de mortalité dans un poulailler de poulettes en Ontario. Toutes les déclarations de poulettes doivent être présentées : à l'âge d'un jour, deux semaines, dix semaines et 19 semaines. | | | |
| 3. Des crédits de contingents seront accordés lorsque la différence dans l'inventaire au placement du troupeau est plus du quart d'un pourcent de l'attribution pour ledit troupeau et totalise plus de 25 oiseaux. | | | |
| 4. D'autres circonstances causant un placement déficitaire seront considérées par la Commission au cas par cas et le producteur pourra recevoir des crédits de contingents. Veuillez consulter la Politique sur l'attribution des troupeaux pour de plus amples renseignements au sujet de la mortalité excessive au cours des sept premiers jours dans le poulailler de poudeuses. | | | |
| 5. Des crédits de contingents seront accordés pour compenser la différence entre l'inventaire d'oiseaux à la vérification du comptage et l'attribution prévue, et seront utilisés au placement du troupeau de l'an prochain. | | | |
| 6. Les attributions sont composées du contingent de production + programmes + crédits de contingents. Dans les situations de placements déficitaires, des crédits seront accordés uniquement pour la portion inutilisée du contingent de production et des programmes. Les crédits inutilisés ne donneront pas lieu à des crédits supplémentaires. Les crédits inutilisés seront conservés à des fins d'utilisation lors de placements ultérieurs. | | | |
| 7. Des crédits de contingents ne seront pas accordés lorsque l'inventaire au placement du troupeau correspond ou dépasse l'attribution. Seuls les placements déficitaires à la livraison et qui demeurent sous l'attribution à la vérification du comptage seront admissibles. | | | |
| 8. Si un producteur place sciemment une commande auprès de son couvoir pour recevoir moins d'oiseaux à la livraison au poulailler de poudeuses par rapport à l'attribution prévue, des crédits ne seront pas accordés. | | | |
| 9. Veuillez retourner les demandes à njasmins@getcracking.ca . | | | |
| Nom du demandeur : | | Date : | |
| Signature de l'éleveur de poudeuses : | | Date : | |